

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE		
Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS		
Tél : +32 (0) 65 40 41 48	Fax : +32 (0) 65 40 41 52	Mail : edu-mons@helha.be
HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES		
Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT		
Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 67 Ateliers de formation professionnelle 3			
Code	PEIM3B67PP	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	90 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Erwin DEL COL (erwin.del.col@helha.be) HELHa Campus Mons Yannick DUQUESNE (yannick.duquesne@helha.be) HELHa Gosselies Mélissa MOLINO (molinom@helha.be) Brigitte BRION (brigitte.brion@helha.be) Virginie CRAPS (virginie.craps@helha.be) Véronique DE TILLESSE (veronique.de.tillesse@helha.be) Cécile DUPONT (cecile.dupont@helha.be) François JANDRAIN (jandrinf@helha.be) Laurence MISONNE (laurence.misonne@helha.be) Pierre PIRET (pierre.piret@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Christian WATTHEZ (christian.watthez@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement se propose d'amener les étudiants à s'approprier, analyser et transférer les concepts clés de la pédagogie. Elle les conduit également à appréhender la complexité de l'enseignement-apprentissage et des facteurs qui l'influencent.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 2 **Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité**
 - 2.2 Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence
- Compétence 3 **Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société**
 - 3.3 Mettre en œuvre en équipe des projets et des dispositifs pédagogiques
- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**

- 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
- 4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
- 4.4 Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
- 4.5 Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...)
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
 - 5.4 Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie
- Compétence 6 **Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions**
 - 6.2 Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation
 - 6.6 Concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents, variés et adaptés aux différents moments de l'apprentissage

Acquis d'apprentissage visés

C.2.2. Lors des AFP, l'étudiant sera capable d'agir en conformité avec les textes légaux (décrets, circulaires, projets pédagogiques...) et d'utiliser les documents de référence avec cohérence (les Socles de compétences, le Programme en vigueur, les manuels...).

C.4.1., 4.3., 4.4., 4.5. Lors des AFP, l'étudiant témoignera d'une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle (diversification et pertinence des sources, questionnement de ses propres savoirs...). Il sera capable de se questionner sur les pratiques pédagogiques et disciplinaires en amont et en aval d'un stage, d'actualiser ses connaissances de façon autonome et d'innover.

C.5.2., 5.4., 6.2., 6.6. Dans toutes les activités de cette unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de s'approprier et de transférer des démarches, des dispositifs d'évaluation et des contenus abordés dans le cadre de la formation en vue de préparer les apprentissages spécifiques à différents contextes (P1, P6, cycle, enseignement spécialisé, stage à l'étranger...).

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : PEIM3B68PP

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEIM3B67PPA Ateliers de formation professionnelle 90 h / 4 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEIM3B67PPA Ateliers de formation professionnelle 40

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Ateliers de formation professionnelle			
Code	22_PEIM3B67PPA	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	90 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Christian WATTHEZ (christian.watthez@helha.be)		
Coefficient de pondération		40	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Les AFP sont pris en charge par des maîtres de formation pratique et des maîtres assistants afin de préparer les étudiants à une prise en charge d'une classe de stage. Les activités sont dès lors axées sur des aspects pratiques et la préparation aux stages. Les activités visent essentiellement à favoriser les liens entre théorie et pratique.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- Maîtriser les diverses facettes du métier d'enseignant
- Amener le passage du praticien instruit vers le praticien réfléchi

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Réflexion sur les compétences à développer
- Construction d'activités d'apprentissage
- Analyse de séquences

Démarches d'apprentissage

Tournante en sous-groupes avec le MFP et le pédagogue
Groupes restreints favorisant une participation de tous

Dispositifs d'aide à la réussite

Néant

Sources et références

Néant

Supports en ligne

Néant

4. Modalités d'évaluation

Principe

La présence aux AFP est obligatoire et conditionne l'accès aux stages. Les tâches demandées lors des cours et non effectuées occasionneront une interdiction de présenter l'examen.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Trv	30	Exo	70	Exo	100

Trv = Travaux, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).